

Allemagne du Nord COMPTOIRS DE LA HANSE GERMANIQUE

Détaillant et organisateur du voyage : VISION D'AILLEURS VOYAGES

8 Jours / 7 nuits - 14 au 21 juin 2019

15 Participants minimum **25** Participants maximum

PROGRAMME précontractuel, représentant **L'OFFRE PREALABLE** répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1^{er} JOUR : DIJON – DOLE / GENEVE → HAMBOURG

Rendez-vous des participants à Dijon et Dole, et transfert vers l'aéroport de Genève. Embarquement sur vol régulier à destination de Hambourg sur vol direct. *Horaires à titre indicatif : 11h25 - 13h20.*

Accueil par votre guide.

Selon les horaires de vol, **tour panoramique du centre de Hambourg**, deuxième ville d'Allemagne après Berlin.

Installation à votre hôtel pour 2 nuits.

2^e JOUR : BREME / HAMBOURG

Visite de Brême. Brême, la plus ancienne cité maritime d'Allemagne, forme avec son avant-port Bremerhaven un ensemble d'une remarquable unité. Vous découvrirez la vaste place du marché entourée des monuments les plus anciens de la ville, **la statue de Roland**, la célèbre sculpture des animaux musiciens, **le quartier du Schnoor**, **la cathédrale**, **la Böttcherstraße**, ancienne ruelle d'artisans devenue aujourd'hui un haut lieu d'art et de culture. **Visite guidée de la Kunstsammlungen Böttcherstrasse** qui se compose du **Ludwig Roselius Museum** et du **musée Paula Modersohn-Becker**, premier musée au monde à être consacré à une femme peintre.

Visite guidée du Rathaus de Brême (sous réserve de disponibilité) : avec sa magnifique façade, l'hôtel de ville de Brême constitue un exemple caractéristique du style dit de la Renaissance de la Weser et l'un des plus beaux hôtels de ville d'Allemagne.

3^e JOUR : WISMAR / SCHWERIN / LUBECK

Visite de la ville de Wismar. Seule ville hanséatique du sud de la Baltique à avoir été préservée dans toute son ampleur et dans toute son unité, elle est un bel exemple de la splendeur et de la richesse de la Ligue hanséatique au 14^e s. Le noyau historique de la ville a conservé sa physionomie médiévale ainsi qu'une grande partie des bâtiments caractéristiques de l'époque du gothique en brique. Wismar possède un remarquable centre historique avec la vaste place du marché qui constitue le cœur de la cité et abrite de splendides maisons à pignons. À quelques pas d'ici, l'« Alter Schwede », superbe édifice de l'art gothique de briques rouges, est la plus ancienne maison bourgeoise de la ville et illustre la prospérité et la volonté créatrice de ses fiers occupants.



Visite de l'église St Nicolas, chef-d'œuvre du gothique tardif du nord de l'Europe. En brique rouge, c'est l'église la plus haute d'Allemagne après l'église de Ste Marie de Lübeck.



Visite de Schwerin, la ville aux sept lacs et aux œuvres d'art. Nichée dans un écrin de verdure, elle abrite des lacs en plein territoire urbain où se reflète l'emblème de la ville, le château de Schwerin. **Visite guidée du château** qui se dresse sur une île du lac du même nom. Il est l'un des plus importants édifices civils du 19^e s. allemand. Son aspect extérieur rappelle celui de Chambord et son parc baroque enthousiasmera les amateurs de jardins.

Installation à votre hôtel pour 4 nuits.

4^e JOUR : LUBECK / BAD DOBERAN / ROSTOCK / LUBECK

Départ pour **Bad Doberan**, petite ville de cure proche de la mer Baltique.

Visite de la Cathédrale qui est l'ancienne abbatale cistercienne. Cette cathédrale est le plus bel exemple du gothique en brique de l'Allemagne du Nord. Selon le modèle des Flandres, une chapelle prolonge le chœur avec déambulatoire.

L'intérieur constitué d'une riche décoration rappelle que l'église a servi de sépulture pour les ducs Meklembourgeois. Jusqu'à la réunification de l'Allemagne, Rostock était la seule ouverture importante de la RDA vers la Baltique et donc vers le monde. La ville possède un cœur marin, son port urbain.


Visite de la vieille ville de Rostock, marquée par le rouge vif typique des bâtiments de brique édifiés au temps de la Hanse. Ces constructions incluent les remparts, partiellement conservés, dont une portion, le Wallenstein, fut érigée au cours de la guerre de Trente ans. Les murs de la ville renfermaient quatre églises monumentales, dont trois sont parvenues jusqu'à nous. La plus grande est l'église Sainte-Marie de style gothique, située dans le centre-ville. **Visite de l'Eglise Ste Marie.**

5^e JOUR : LUBECK / MOLFSEE / NEUKIRCHEN / LUBECK

Visite du musée de plein air du Schleswig Holstein à Molfsee. Plus de 70 fermes et constructions rurales du 16^e au 19^e s., provenant du pays situé au nord de l'Elbe et regroupées en hameaux selon leur origine géographique, constituent ce musée de plein air. Des artisans font revivre forge, four à pain, métiers à tisser et moulins.

Visite guidée du musée Emil Nolde (peintre expressionniste et aquarelliste allemand). Le musée, en pleine campagne nord, se trouve sur la propriété créée par le peintre Emil Nolde dans les années 1920, qu'il nomma Seebüll. Il mérite une visite tant pour la beauté de la propriété que pour la collection des magnifiques toiles de l'artiste. Une bonne occasion de s'imprégner des lumières nordiques que les expressionnistes du nord de l'Allemagne ont tenté de fixer.

6^e JOUR : LUBECK

Visite de la ville de Lübeck . Reine des villes de la Hanse, elle a été fondée en 1143 et est considérée comme la « première ville occidentale sur la Baltique ». Une ambiance médiévale et des curiosités historiques comme la porte de Holstein marquent encore aujourd'hui le visage de la ville. Avec les sept tours de ses cinq églises principales, la vieille ville cernée par les eaux offre un passionnant voyage à travers 1 000 ans d'histoire. Lübeck est toujours le port le plus actif d'Allemagne sur la Baltique et est mis en valeur par ses canaux. Vous découvrirez son hôtel de ville du 13^e s. en briques sombres vernissées ainsi que la Holstentor, édifice de prestige construit au 15^e s. et ses églises parmi lesquelles la **Marienkirche** mérite une mention spéciale, **visite incluse.**



Croisière d'une heure sur les canaux de la ville (commentaires en Allemand).

Visite guidée du Musée St Anne, passage obligé pour les amateurs d'art. Installé dans un ancien couvent et consacré aux antiquités de Lübeck, il conserve un riche département de statuaire religieuse.

Visite guidée du musée de la Hanse. Dans ce musée qui bénéficie des technologies les plus modernes, vous découvrirez les 600 ans d'histoire de la Hanse depuis sa création en 1143 jusqu'à son déclin en 1702.

7^e JOUR : LUBECK / HAMBOURG

Surnommée « la porte ouverte sur le monde », **Hambourg** est considérée comme l'une des plus belles villes d'Allemagne : à la fois cité portuaire en pleine effervescence et cité résidentielle avec ses quartiers calmes et riches, elle a su assembler harmonieusement tous ses contrastes

Promenade de 2 heures en bateau (commentaires en allemand) à la découverte des plus beaux contrastes de la ville de Hambourg à travers le quartier historique de Speicherstadt avec ses entrepôts et le nouveau quartier d'affaire et résidentiel de « Hafencity ». Vous admirerez notamment le nouvel emblème de Hambourg, la Philharmonie de l'Elbe.

Continuation de la **visite avec l'église St Michel**, le quartier de St Pauli, les bords de l'Alster...

8^e JOUR : HAMBOURG → GENEVE / DIJON - DOLE

Promenade à pied dans le quartier de la Speicherstadt avant de rejoindre le musée maritime.

Visite guidée du Musée Maritime International. L'exposition du Musée international de la marine de Hambourg évoque les explorateurs, les conquérants, les capitaines et les marins en embarquant le visiteur dans 3 000 ans d'histoire de l'humanité. Cette collection présentée dans l'entrepôt du Kaispeicher B constitue ainsi la collection privée la plus vaste au monde dans ce domaine. Transfert à l'aéroport.

Assistance et envol pour Genève. **Horaires** à titre indicatif : 13h45 -15h35.
Retour en autocar à Dijon ou Dole.



L'ordre des visites peut être inversé sur place

VISION D'AILLEURS VOYAGES VOUS SOUHAITE UN EXCELLENT VOYAGE

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :	Allemagne du Nord		
TYPE DE VOYAGE :	Circuit - 8 jours / 7 nuits		
VALIDITE :	14 au 21 juin 2019		
BASE DE PARTICIPANTS :	Base 15	Base 20	Base 25
PRIX PAR PERSONNE :	2 390 € 2290 €* 2 130 €		1 990 €

NOTRE PRIX COMPREND :

- * Une accompagnatrice depuis la région
- * Le pré et post acheminement Dijon-Dole / Genève / Dijon-Dole,
- * Le vol régulier direct GENEVE / HAMBOURG, AR, Easy Jet,
- * Les taxes d'aéroport connues à ce jour (modifiables jusqu'à 30 jours avant le départ),
- * Le transport local en autocar de tourisme,
- * L'hébergement pour 7 nuits en hôtel 4*, normes locales, en chambre double,
- * La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 8^e jour,
- * Un guide accompagnateur(trice) parlant français pendant tout le circuit,
- * Des guides locaux pour les visites,
- * Les entrées dans les sites et monuments cités,
- * L'assistance de notre correspondant local,
- * Un carnet de voyage avec guide touristique,
- * Une réunion de prévoyage,
- * Les pourboires au guide et aux chauffeurs,
- * L'assurance assistance-rapatriement.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- L'assurance annulation, nous consulter,
- Les dépenses personnelles,
- Les boissons,
- Le supplément chambre individuelle : 350 € (**nombre limité à 3**).

Tarifs donnés en date du 16 mars 2018, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2019.

* Cette réduction est valable pour 1 inscription à l'agence avant le 30 MARS 2019.

Minimum : 15 participants
Inscription sur le tarif le plus cher (minimum d'inscrits).
Tarif définitif au moment du solde (J -30) selon le nombre définitif de participants (un remboursement vous sera effectué si besoin)

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes incluses

Part des achats en Devises et taux de référence : pas de variation selon la devise

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 30% sur la base 15 participants est demandé à la réservation du voyage. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision du prix et nombre de participants.

Formalités pour les ressortissants français :

Passport valable 6 mois après la date de retour.

Formalités sanitaires :

Aucun vaccin obligatoire.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : <https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voageurs/> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

*CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.*

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR

CONDITIONS D'ANNULATION 2019 VOYAGES CLE EN MAIN

A plus de 60 jours du départ: 200 € par personne + assurance non remboursable quelque soit le cas

Entre 60 et 49 jours: 30 % du forfait

Entre 48 et 31 jours: 60 % du forfait

Moins de 31 jours, non présentation ou défaut de pièce d'identité: 100 % du forfait

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 15 participants n'est pas inscrit :

21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais :

Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

A défaut, le numéro d'urgence de Vision d'ailleurs Voyages : 07 7 0 7 0 34 99

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

"Traduction" selon Vision d'Ailleurs Voyages : Voyage vendu en agence de voyage et non sur Internet.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise Vision d'Ailleurs Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Vision d'Ailleurs Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **Vision d'Ailleurs Voyages** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Vision d'Ailleurs Voyages.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

LES PLUS DE NOTRE PROGRAMME

- Découverte des plus belles cités hanséatiques
- Un itinéraire unique et étudié qui soulève un coin du voile sur l'histoire passionnante de la Hanse
 - Visite de la magnifique abbatale cistercienne de Bad Doberan
 - Visite du Château de Schwerin : un chef-d'œuvre de la Renaissance
 - Découverte de Hambourg la maritime en bateau



Programme du voyage : En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et d'arrivée.